

000712 du 18 septembre 2022

TRAVAUX DE SECURISATION DU TERRAIN DE FOOTBALL DE TSINGONI

**Date de la convocation :**  
**Le vendredi 09 septembre 2022**

L'an deux mille vingt et deux, le 18 septembre, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Tsingoni se sont réunis à la salle de délibérations de la Commune de Tsingoni, après convocation, du 09 Septembre 2022, qui leur a été adressée conformément à l'article L2121-12 alinéa 3 et sous la Présidence de Monsieur M. MOHAMED Bacar, Maire.

**Date d'affichage :**  
**09/09/2022**

**Nombres de conseillers :**  
**En exercice : 33**

**Présents : 21**

**Représentés : 2**

**Absents : 10**

**Votants : 23**

**Étaient présents :** M. MOHAMED Bacar, M. Ali ABDOU, M. Mohamed-El-Amine HAIDAR, M. HAMADA Issilamou, Mme Inchaté BACAR, M. Ahmed RAMA, M. Mouhamadi MROIVILI, M. Salimou ALI MINIHADJI, M. MOHAMADI HAMIDOU Ali, Mme Moina Maoulida MOHAMED, M. Issoufi BACAR, Mme Nafouanti MOHAMED, M. Housseni ANDJILAN, Mme Siti Nourou MOHAMED, M. Hilali MBAE, M. Fayçois ZOUBERT, Mme Popina DIGO, Mme SALIM Zaihati, Mme HOUDJATI Hairati, M. MIKIDADI Madihali, Mme Hairati HASSANI BENALI,

**Pour : 23**

**Étaient représentés :** M. Ibrahim BOINAHERY donne pouvoir à M. Fayçois ZOUBERT, Mme Nassuhat ABDOU COLO donne pouvoir à M. Mohamed-El-Amine HAIDAR

**Contre : 0**

**Étaient absents :** M. Ahmed ADAM, M. AHAMADI Yssoumail, ALI TAMOU Fatima, Mme Nadia IDJABOU, Mme Zaounaki BOURA, Mme Dhatia ABDOU ELOIHIDE, Mme Nadia MOISSULI, Mme Fatima ALI, Mme Siti MLOI, Mme SEHA Sifati

**Abstention : 0**

**Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture de Mayotte**

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), à l'élection d'un (e) secrétaire pris (e) au sein du Conseil, M. Salimou ALI MINIHADJI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu la délibération du conseil municipal n°000465 du 05/07/2020 relative à l'élection de Monsieur MOHAMED Bacar en qualité de maire de la commune de Tsingoni.

Vu les études de faisabilité

Considérant que le département de Mayotte est susceptible d'accueillir les jeux de l'océan Indien en 2027, ce qui contraint le territoire à la mise en place d'équipements sportifs aux normes.

Considérant les opportunités de financement des équipements sportifs notamment en "crédits valorisés" du contrat de convergence et de transformation du département de Mayotte - 2019/2022.

Vu l'estimation des travaux d'aménagement du terrain :

Travaux de sécurisation du terrain de football de Tsingoni	
DESIGNATION	Montant Estimatif
TOTAL Estimation des travaux	593 850,53 €

M. le maire propose les plans de financement suivant :

Opération à réaliser	Plan de financement					TOTAL Opération
	Etat	Conseil Départemental	Fonds d'Aide au Football Amateur	Mairie	F.C.T.VA	
Travaux de sécurisation du terrain de football de Tsingoni	200 000 €	200 000 €	75 080 €	21 378,65 €	97 391,88 €	5 93 850,53 €

Vu : l'exposé présenté, après avoir délibéré, le conseil Municipal oui à l'exposé du Maire décide à l'unanimité :

- ✚ D'approuver le projet de travaux de sécurisation du terrain de football de Tsingoni
- ✚ D'autoriser le maire a sollicité les financements nécessaires pour la réalisation des travaux.
- ✚ D'autoriser le maire à inscrire les crédits dans le budget

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le

ID : 976-200008886-20220918-00712-DE

- ✚ D'autoriser le maire à réaliser les opérations si nécessaires en plusieurs phases et à donner les autorisations nécessaires pour faciliter la réalisation des opérations.
- D'autoriser le maire à passer et à signer les marchés nécessaires pour la réalisation des travaux.

Ainsi délibéré, les membres du Conseil Municipal ont signé sur le registre des délibérations.

Fait à Tsingoni, le 19/09/2022

Le Maire de Tsingoni

MOHAMED Bacar

